
CATALOGUE 2022

FORMATIONS

Courtes et sur mesure

Adaptation et Développement
des Compétences des Salariés

TECHNIQUE & SECURITE
EN INDUSTRIE

Contact

4 Lieu-dit Les Robins
86260 ANGLES SUR L'ANGLIN
Tel : +33 0675443427
contact@datapofil.fr
www.datapofil.fr

DATAPROFIL



CENTRE DE FORMATION

Enregistré sous le numéro 75 86 01874 86. Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATIONS FLUIDES INDUSTRIELS : surveillance, conduite et maintenance

AIR COMPRIME

Niveau 1 : Surveillance, télésurveillance des installations d'air comprimé

Objectif : Préparer vos Surveillants, Rondiers et Personnels d'astreinte à surveiller ou télésurveiller vos centrales de production d'air comprimé.

Stage intra ou inter : 2 jours

Niveau 2 : Conduite et maintenance des installations d'air comprimé

Objectif : Préparer vos Techniciens d'exploitation à conduire manuellement ou de manière automatisée vos centrales de production d'air comprimé.

Stage intra ou inter : 3 jours

Niveau 3 : Aide à la décision dans le domaine de la vente ou de l'achat des installations d'air comprimé.

Objectif : Préparer vos ingénieurs d'affaires ou vos acheteurs à prendre les bonnes décisions dans le domaine de l'air comprimé. Créer les bases d'un suivi et d'un approfondissement de moyen ou long terme de la relation entre client et fournisseur

Stage intra ou inter : 1 jour

Points forts :

Toutes nos formations sont animées par des ingénieurs ayant une grande expérience du terrain, acquise à l'occasion :

- d'études instrumentées
- d'offres de contrats de fournitures
- de campagnes de mesures et de qualité de l'air comprimé
- de campagnes de détection de fuites

VAPEUR

Niveau 1 : Surveillance, télésurveillance des installations de vapeur

Objectif : Préparer vos Surveillants, Rondiers et Personnels d'astreinte à surveiller ou télésurveiller vos chaufferies vapeur.

Stage intra ou inter : 2 jours

Niveau 2 : Conduite et maintenance des installations de production de vapeur.

Objectif : Préparer vos Techniciens d'exploitation à la conduite manuelle ou automatisée de vos installations de production de vapeur.

Stage intra ou inter : 3 jours

Niveau 3 : Aide à la décision dans le domaine de la vente ou de l'achat des installations de vapeur.

Objectif : Préparer vos ingénieurs d'affaires ou vos acheteurs à prendre les bonnes décisions dans le domaine de la vapeur. Créer les bases d'un suivi et d'un approfondissement de moyen ou long terme de la relation entre client et fournisseur

Stage intra ou inter : 1 jour

TRAITEMENT EAU

Niveau 1 : Conduite des installations de traitement d'eau en sous station eau chaude et chauffage

Objectif : Préparer vos Techniciens de maintenance, chargé de la conduite des installations de production et de distribution d'eau chaude et de chauffage

Stage intra ou inter : 2 jours

Contact :

Christine BERNARD

Tel : +33 0675443427

cbernard@dataprofil.fr

www.dataprofil.fr

FORMATIONS SECURITE EN INDUSTRIE : habilitation et sensibilisation

RISQUE AIR COMPRIME

Sensibilisation :

Objectif : Prendre conscience des risques lié à la production et la distribution d'air comprimé.

Public : Techniciens d'exploitation

Stage intra : 1 jour

RISQUE VAPEUR

Formation répondant aux exigences de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017.

Habilitation :

Objectif : Pouvoir réagir aux situations de mise en service, d'arrêt ou de dysfonctionnement avec ou sans alarme dans une installation de production de vapeur. Savoir réaliser les manœuvres d'ouverture et de fermetures de vannes.

Public : Surveillants et conducteurs

Stage intra : 2 jours

Recyclage :

Stage intra : 1 jour

RISQUE AMMONIAC

Formation répondant aux exigences des arrêtés du 16 juillet 1997 et du 19 novembre 2009 ainsi qu'aux recommandations CNAMTS R242

Habilitation :

Objectif : Apprécier les risques liés à l'utilisation de l'ammoniac dans les installations frigorifiques. Appliquer les consignes. Mettre en œuvre les moyens de protection et d'intervention

Public : Surveillants et conducteurs

Stage intra : 2 jours

Recyclage :

Stage intra : 1 jour

Points forts :

Toutes nos formations sont animées par des ingénieurs ayant une grande expérience du terrain, acquise à l'occasion :

- d'études instrumentées
- d'offres de contrats de fournitures
- de campagnes de mesures et de qualité de l'air comprimé
- de campagnes de détection de fuites

Contact :

Christine BERNARD
Tel : +33 0675443427
cbernard@dataprofil.fr
www.dataprofil.fr

FORMATIONS INSTRUMENTATION : calculs et mesures

MECANIQUE DES FLUIDES

Objectif : Acquérir les connaissances de base en mécanique des fluides

Evaluer les pertes de charge, les débits et les pressions

Choisir une pompe ou un ventilateur adapté à un circuit

Public : Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études, de fabrication, de maintenance, d'entretien, de contrôle ... confrontés à des problèmes d'écoulements fluides

Stage intra ou inter : 4,5 jours

DEBITMETRIE

Objectif : Acquérir les bases du métier d'instrumentiste

Expliquer les principes de fonctionnement des différents instruments

Identifier les avantages et les inconvénients des différentes technologies

Mettre en service et régler ces appareils

Diagnostiquer les dysfonctionnements majeurs

Public : Automaticien, Instrumentiste, Mécanicien, électricien, électronicien régleur, Technicien

Stage intra ou inter : 4 jours

CAMPAGNE DE MESURES

Objectif : Savoir organiser une campagne de mesures de débit de fluides (gaz, liquide)

Public : Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études, de fabrication, de maintenance, d'entretien, de contrôle ... confrontés à des problèmes d'écoulements fluides

Stage intra ou inter : 1 jour

Points forts :

Toutes nos formations sont animées par des ingénieurs ayant une grande expérience du terrain, acquise à l'occasion :

- d'études instrumentées
- d'offres de contrats de fournitures
- de campagnes de mesures et de qualité de l'air comprimé
- de campagnes de détection de fuites

Contact :

Christine BERNARD

Tel : +33 0675443427

cbernard@dataprofil.fr

www.dataprofil.fr

FORMATIONS CHAUFFAGE ET CLIMATISATION : conception et mise au point

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Objectif : Etre capable d'aborder les problèmes de conception, de mise au point des installations. Apporter les bases physiques nécessaires à la compréhension.

Public : Techniciens de maintenance et de bureau d'études chargés des installations de chauffage et climatisation

Stage intra ou inter : 3 jours

Points forts :

Toutes nos formations sont animées par des ingénieurs ayant une grande expérience du terrain, acquise à l'occasion :

- d'études instrumentées
- d'offres de contrats de fournitures
- de campagnes de mesures et de qualité de l'air comprimé
- de campagnes de détection de fuites

Contact :

Christine BERNARD

Tel : +33 0675443427

cbernard@dataprofil.fr

www.dataprofil.fr

Conditions générales de vente

Dataprofil dispense des prestations de formation d'adaptation et de développement des compétences des personnes salariées. Toute commande de prestation à Dataprofil par le client est soumise aux présentes conditions générales de vente. Dataprofil effectue la ou les prestations commandées avec ses propres moyens.

Article 1 : L'achat de prestation

L'achat de prestations à Dataprofil peut être effectuées sous les formes suivantes :

- Un bon de commande émis par le client reprenant exactement les postes décrits dans un devis Dataprofil effectué au préalable.
- Une convention de formation.

Article 2 : L'acte contractuel

L'acte contractuel mentionne la raison sociale du client, le numéro de Siret, l'adresse, le téléphone et l'email du signataire.

L'acte contractuel est définitivement formé dès sa signature par les parties concernées. Chacune reçoit un exemplaire du document original. Au cours de l'exécution des prestations, les modifications donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel.

Article 3 : Sanction

Une attestation individuelle de fin de formation est établie par Dataprofil à l'intention du stagiaire, précisant les résultats de l'évaluation des acquis.

Article 4 : Prix

Les prix des prestations de Dataprofil incluent, sauf dispositions particulières, les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et/ou des ateliers de formation ainsi que le matériel pédagogique mis à disposition.

Article 5 : Facturation

Les prestations de formation sont facturées à l'issue de la prestation.

Article 6 : Paiement

Les factures sont payables dans un délai maximal de 30 jours suivant la date d'émission de la facture.

Les factures peuvent être réglées par virement bancaire ou le cas échéant, conformément aux conditions négociées avec le client.

La date de règlement figurant sur la facture constitue le point de départ pour le calcul des pénalités de retard. Le taux de pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage. La facturation des pénalités de retard peut intervenir à tout moment, sans appel préalable de la part de Dataprofil, conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce. A ces pénalités de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé par décret. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire à hauteur des dépenses justifiées est demandée à Dataprofil.

Les paiements anticipés n'ouvrent pas droit à escompte.

Si le client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, il doit dans tous les cas :

- Fournir à Dataprofil les justificatifs de prise en charge financière accordée
- Répondre aux demandes du financeur.

Dans le cas où l'intervention du financeur demeure partielle, le reliquat du coût des prestations est facturé au client. Les modalités de prise en charge sont précisées dans les conditions particulières et le client s'assure personnellement du paiement de Dataprofil par le financeur ou à défaut, supporte la charge de ce paiement.

Article 7 : Justificatif des prestations

Dataprofil fournit, sur demande, tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L.6361-1 et s. du code du travail. A défaut et pour toute absence de réalisation totale ou partielle, elle rembourse les sommes indûment perçues, en application des dispositions de l'article L,6354-1 du même code.

Article 8 : Résiliation

En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante de remédier à la situation. La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier la convention ou la commande en cause.

La résiliation sera considérée comme effective à l'issue de quinze (15) jours. Les demandes de résiliation à l'initiative de Dataprofil pour tout autre motif sont adressées au client par lettre recommandée avec avis de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai d'un (1) mois et n'ouvrent droit à aucune indemnité de la part de Dataprofil. Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par Dataprofil.

Article 9 : Annulation, Report ou abandon – dédit formation

Toute demande d'annulation de prestation à l'initiative du client doit être notifiée à Dataprofil par écrit (lettre, courriel)

En cas d'annulation par le client, sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres, moins de quinze (15) jours francs avant le commencement des prestations, Dataprofil facturera des droits d'annulation représentant 50% du prix des prestations annulées.

En cas d'annulation tardive par le client moins de sept (7) jours francs avant le début des prestations ou de non présentation du participant aux jour et heure fixés par Dataprofil, les droits d'annulation représentent 80% du prix des prestations annulées.

Pour le cas où les prestations sont annulées par Dataprofil, le client est informé par écrit et a le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.

Dataprofil se réserve la faculté de reporter ses prestations. Le client est dans ce cas informé par écrit dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indemnisation.

Article 10 : Force majeure

Lorsque par suite de cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours, Dataprofil est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, la convention conclue avec le client est résiliée de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement *pro rata temporis* des prestations réalisées par Dataprofil.

Article 11 : Responsabilité de Dataprofil

L'obligation souscrite par Dataprofil dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

Article 12 : Propriété intellectuelle

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à disposition du client et de son personnel, sont propriété de Dataprofil ou de ses donneurs de licence. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie de ceux-ci sont interdites tant pour le client que pour ses salariés sous peine de poursuites judiciaires.

Article 13 : Litiges

Pour tout différend relatif à l'exécution de la convention, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant, les tribunaux de l'ordre judiciaire sont compétents pour traiter du litige.

Article 14 : Loi applicable

Les conditions générales de vente et toutes relations de Dataprofil avec ses clients relèvent de la loi française.